

SNUipp-FSU du Haut-Rhin

19 boulevard Wallach 68100 MULHOUSE

Tel: 03 89 54 92 58 / 06 86 31 37 42 E-Mail: snu68@snuipp.fr

notre site internet : <http://68.snuipp.fr> notre page facebook : <http://www.facebook.com/snuippfsu.hautrhin>

Le SNUipp-FSU est membre de la FSU (Fédération syndicale Unitaire), première fédération syndicale de l'Éducation Nationale.

TOUS ENSEMBLE, PLUS FORTS, pour défendre l'école publique et nos droits.

N'hésitez-plus, syndiquez-vous au SNUipp du Haut-Rhin !

Le bulletin d'adhésion en cliquant sur le lien : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article258>

Se syndiquer en ligne : <https://adherer.snuipp.fr/68>

Mail aux écoles du lundi 14 décembre 2020

Sur notre site : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article8392>

Direction d'école ; arbitrages départementaux et nationaux : on n'avance pas !

Grève le 26 janvier 2021 : postes, salaires, moyens !

Circulaires, communiqué de presse, questions (...) : l'actualité sur notre site !

Se syndiquer : pourquoi ?

1) Direction d'école ; arbitrages nationaux et départementaux : on n'avance pas !

Arbitrages nationaux : décharge et revalorisation salariale : le compte n'y est vraiment pas !

Après avoir présenté 3 scénari de revalorisation salariale et d'augmentation des décharges tout aussi inacceptables les uns que les autres, le couperet est tombé lundi 7 décembre (Merci Saint Nicolas !) :

Décharges

- augmentation de 2 jours /an pour les écoles de 1 à 3 classes
- alignement des écoles élémentaires de 9 classes sur les écoles maternelles : passage à ½ décharge
- écoles de 13 classes : passage à ¾ de décharge

Ces évolutions, déjà largement insuffisantes pour les écoles en bénéficiant, ne concerneraient que 38 % des écoles et écarteraient 62 % des 44 262 écoles.

Revalorisation

- Prime de 450 euros reconduite chaque année et, possiblement, mensualisée à compter de 2021.
- Le SNUipp-FSU est intervenu pour dire l'insuffisance de cette revalorisation. Pour lui, elle devrait être augmentée et versée par majoration de la bonification indiciaire actuelle.**

Les scénari ministériels envisagés et la position du SNUipp-FSU :

<http://68.snuipp.fr/spip.php?article8260>

Le SNUipp-FSU sera reçu en audience mardi 15 décembre. Il appuiera son argumentaire sur les résultats de la consultation des collègues. Alors, donne ton avis sur les arbitrages ministériels en complétant la consultation ci-dessous :

<https://consultation.snuipp.fr/direction-avis-annonces-ministere>

Arbitrages départementaux : GT départemental « direction d'école » : peu de d'avancées...

Le Groupe de travail départemental « direction » s'est réuni mercredi 9 décembre de 16h à 18h en visio-conférence.

Ayant pour cadre la mise en œuvre de la circulaire du 25 août 2020 « directeurs d'école, fonctions et conditions de travail », voici les points essentiels à retenir de ce GT.

Référents « directeurs » départementaux

Nomination de 2 PE, chacun déchargé à mi-temps pour cette fonction nouvelle. Nomination sans appel à candidature, sans publication d'une fiche de poste et, donc, sans transparence.

Si l'un d'entre eux est un directeur d'école, l'autre n'a jamais exercé la moindre fonction de direction...

Le SNUipp-FSU dénonce ce choix qui n'est pas celui d'un pair parmi ses pairs.

Formation des directeurs

La DASEN envisage pour l'année 2020-21 de proposer des modules de formation « direction d'école » pendant les congés ! En précisant tout de même que cela sera proposé sur la base du volontariat rémunéré.

Le SNUipp-FSU a dénoncé cette mesure qui ne va pas du tout dans le sens d'un allègement de la charge de travail et qui méconnaît le travail des directeurs durant les vacances, et souvent la présence physique dans les écoles !

Le compte rendu du GT direction : référent directeur, formation, décharges, outils, aides humaines : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article8408>

2) Grève le 26 janvier 2021 : postes, salaires, moyens !

Parce que l'école fait face à une crise grave et inédite et que les personnels, en première ligne, **se sentent à juste titre abandonnés.**

Parce que **pas un seul poste ne sera créé à l'éducation nationale** et qu'au contraire le gouvernement fait le choix de **diminuer le nombre de places au concours CRPE** tout en précarisant le métier en recrutant des contractuels.

Parce que **plus des deux tiers des enseignants seront exclus de toute revalorisation salariale**, que le point d'indice **reste gelé**, que les AESH ne toucheront rien de plus, que la prime d'équipement de 12,5€/mois relève de l'indécence, ...

La FSU aux côtés de quatre autres organisations syndicales de l'éducation, appelle à une **grève massive mardi 26 janvier 2021**. Exigeons un autre budget pour un service public d'éducation capable de répondre aux enjeux du XXIème siècle.

Lire le communiqué de presse et imprimer la déclaration d'intention :

<http://68.snuipp.fr/spip.php?article8310>

3) L'actualité sur notre site

Communiqué de presse, circulaires, questions diverses, actualités : allez faire un tour sur notre site !
<http://68.snuipp.fr>

4) Adhérer au SNUipp-FSU... Mais pourquoi ?



Les délégués du personnel du SNUipp-FSU, vous informent de vos droits, vous aident à les faire respecter, vous représentent et vous assistent pour les recours, vous aident à comprendre les règles du mouvement, vous éclairent sur les ASA, le protocole sanitaire, vous accompagnent en cas de convocation chez l'ÉIEN ...

Le SNUipp-FSU participe au dialogue social et revendique l'amélioration de nos conditions de travail : effectifs, RASED, direction, REP+, CPC, PES, Classes spécialisées, maternelle, programmes : les mandats du SNUipp-FSU sont nombreux et précis et se déclinent par des mobilisations, des discussions, des interpellations, des communiqués de presse...

Tout cela se fait avec et grâce à vous !

L'article « Les raisons de faire appel au SNUipp-FSU n'ont pas manqué en 2019/2020 ! » :
<http://68.snuipp.fr/spip.php?article7374>

Bulletin d'adhésion : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article258>

Merci de diffuser ce mail à tou·tes les collègues de votre école.
Salutations syndicales